



CAFÉTÉRIA

Concessionnaire alimentaire Suzanne Plouffe



Le 28 août 2026

Bonjour chers parents,

Je me présente, **Suzanne Plouffe**, et c'est avec grand plaisir que je serai de retour cette année pour assurer le service de cafétéria à compter du **1^{er} septembre**.

Afin de faciliter le bon déroulement du service, voici quelques informations importantes à retenir.

Cette année encore, nous avons choisi de maintenir le prix du repas du jour à **7,75 \$** en retirant les boîtes de jus jetables de notre offre. Cette décision nous permet de continuer à offrir des repas de qualité à un coût abordable pour les familles, tout en réduisant notre impact environnemental grâce à une diminution de l'utilisation de contenants à usage unique.

Le coût du **menu du jour** est donc de **7,75 \$**. Pour les paiements effectués à la journée, nous vous demandons de privilégier **l'argent comptant en montant exact**. Veuillez noter qu'aucun chèque ne sera accepté ni virement interac pour le repas du jour. Nous vous invitons également à fournir à votre enfant un **porte-monnaie** ou un **petit sac à collation réutilisable**, bien identifié à son nom ainsi qu'à son groupe.

Un **menu à la carte** demeure également disponible.

Pour les élèves qui utilisent régulièrement le service du menu du jour, l'achat d'un **livret de coupons** représente une option pratique qui permet d'éviter la manipulation d'argent. Les livrets sont vendus à la cafétéria en lots de **10 coupons au coût de 77,50 \$**. Le paiement peut être effectué par chèque, libellé au nom de **Suzanne Plouffe** ou par **virement Interac**. Dans le cas d'un virement Interac, veuillez indiquer le nom de votre enfant, son groupe et le nom de l'école, puis me transmettre ces informations par message texte.

Il est également possible de payer les repas **mensuellement**. Cette formule vous permet de **profiter d'un repas gratuit par mois**.

Pour toutes les classes, les enfants doivent déposer, chaque matin, leur coupon-dîner, accompagné du paiement s'il y a lieu, dans la pochette prévue à cet effet au moment du choix du repas.

Si vous utilisez un livret de coupons, veuillez compléter quotidiennement le coupon correspondant au choix du menu et le placer dans le porte-monnaie ou le sac réutilisable de votre enfant. Pour les paiements à la journée, assurez-vous d'y joindre le montant exact requis.

Veuillez prendre note que des **frais de 10 \$** seront facturés pour tout chèque retourné.

Enfin, les menus pourraient être modifiés en fonction de la disponibilité des produits ou des saisons. Conformément à la politique alimentaire du **Centre de services scolaire des Trois-Lacs**, nous favorisons de saines habitudes alimentaires afin d'encourager les élèves à bien manger.

Depuis maintenant 27 ans, nous sommes fiers de contribuer au bien-être des jeunes dans nos écoles. Soyez assurés que la mission de notre entreprise demeure avant tout le bien-être des enfants.

Au plaisir de servir vos enfants tout au long de l'année scolaire !

Suzanne Plouffe
Service de cafétéria
514-781-4130